

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES - PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
SUISSE, franco domicile. . 20.- 10.- 5.- 1.70
ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau enseignera les intéressés

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le min., min. 1 fr. - Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. - Réclames 50 c., locales 30 c. - Mortuaires 20 c., locaux 14 c. - Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.-), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80. TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV. 178

LES HORREURS DE LA GUERRE ONT GAGNÉ LES ÉTATS SCANDINAVES

En quelques heures, les Allemands occupent le Danemark et procèdent à l'envahissement de la Norvège

Le premier de ces pays accepte aussitôt la « protection » du Reich, le second décide de résister ; mais les forces hitlériennes s'étaient déjà emparées hier matin de Trondjem, de Bergen et de divers points de la côte norvégienne ; dans l'après-midi elles occupaient Oslo qu'avaient abandonné le souverain et le gouvernement et où elles établissaient des dirigeants à leur merci

Cependant que la Suède assure Berlin de sa neutralité, les Alliés décident d'apporter leur aide immédiate à la Norvège

D'importants combats navals entre la flotte occidentale et la flotte allemande seraient en cours dans la Mer du Nord



Une carte de la partie méridionale de la Norvège

Le film des événements

Une émission spéciale de la radio allemande a communiqué hier matin :

Le haut commandement de l'armée déclare que pour s'opposer à l'attaque du Danemark et de la Norvège et pour empêcher toute hostilité possible dans ces pays, le Reich a pris ces deux États sous sa protection. C'est pourquoi de forts contingents de troupes allemandes ont franchi la frontière de ces deux pays dans la nuit de lundi à mardi.

Des notes en ce sens ont été immédiatement envoyées aux gouvernements de Copenhague et d'Oslo.

Une nouvelle de Copenhague annonce que les troupes allemandes ont franchi la frontière, dans le Schles-

wig; il est précisé que la garnison danoise de Sonderburg se retire vers le nord.

Trois croiseurs allemands sont entrés dans le port de Middelfart. Les soldats allemands ont débarqué et ont occupé la route voisine.

Les Allemands pénètrent dans Copenhague...

NEW-YORK, 9. — Le « New-York Times » rapporte que la station de radio à New-York a annoncé que la station de radio de Copenhague a suspendu ses émissions, car elle est occupée par les troupes allemandes.

...qu'ils occupent entièrement

Le correspondant à Copenhague du « New-York Times » annonce que mardi matin des troupes allemandes ont occupé Copenhague. Le correspondant relève qu'il

a pu faire parvenir cette information très peu de temps avant que la censure n'ait été introduite.

Le Danemark accepte de se placer sous la « protection allemande »

COPENHAGUE, 9. — Le D.N.B. communique :

« Le ministre d'Allemagne à Copenhague a remis au gouvernement danois la note allemande exposant le point de vue du gouvernement du Reich concernant les plans anglo-français visant à étendre à la Scandinavie le théâtre des opérations de guerre et l'informant que l'Allemagne assumait la protection de la neutralité danoise. Le gouvernement danois, après négociations entre le ministre d'Allemagne, le président du conseil danois et le conseil des ministres du Danemark, a résolu de

reconnaître la protection du Reich, en protestant en raison des circonstances. Il a décidé d'accepter les conditions exposées dans la note. L'intervention militaire destinée à assurer la protection du Danemark contre l'Angleterre et la France s'est effectuée sans aucun incident. Le gouvernement et le peuple danois ont tenu compte des circonstances particulières et accepté avec calme et sang-froid les mesures de l'Allemagne. »

Une déclaration du « premier » danois

Le gouvernement va être remanié
COPENHAGUE, 10 (Reuter). — A la Chambre, le président du conseil, M. Stauning, a pris la parole mardi soir.

« Nous déplorons, a-t-il dit, la mort de fils valeureux du Danemark qui ont donné leur vie ce matin. » (Réd. — Il y a donc eu des morts.)

M. Stauning a déclaré que des négociations avaient été engagées pour la constitution d'un gouvernement sur une base plus large, avec la participation de tous les partis.

Le martyre des neutres en Europe

Dans la tragique suite de coups de force qui déferle depuis deux ans sur l'Europe, aucun événement, même pas l'« Anschluss », ne s'est encore produit avec une pareille soudaineté. Prenant prétexte de la pose des mines par les Alliés dans les eaux norvégiennes, l'Allemagne a fait preuve d'un esprit de décision suivi d'un sens de l'exécution véritablement foudroyants. Et cette rapidité dans la pensée et dans l'action aura été malheureusement mise au service, une fois de plus, de la mauvaise cause de l'agression et de la violation du droit international.

Deux pays, dignes de sympathie et qui offrent avec la Suisse plus d'un point de ressemblance, viennent d'être en moins de vingt-quatre heures l'un entièrement occupé, l'autre envahi en certains de ses points les plus importants. Un troisième, la Suède, a reçu une note allemande lui demandant de maintenir sa neutralité, et ce pays a immédiatement acquiescé.

Le gouvernement danois et le souverain de cet Etat, pour empêcher, chez leur peuple, une lutte sanglante, ont déclaré se soumettre immédiatement à l'envahisseur. Aussi bien ne pouvaient-ils faire autrement. On éprouve une commisération infinie pour ce pays dont le noble passé et la grande culture ne méritaient pas ce traitement et qui ne commît peut-être qu'une seule faute, celle d'avoir trop sacrifié à l'idéologie pacifiste et socialiste qui est aujourd'hui, pour une part morale surtout, cause de la perte de son indépendance.

claré vouloir résister. Mais les forces allemandes sont entrées dans sa capitale et ont débarqué sur de nombreux points le long de sa côte, notamment dans les importantes cités de Bergen et de Trondjem. Les dirigeants et le roi se sont réfugiés au nord, à Hamar, mais, fidèle à une tactique coutumière, le Reich a aussitôt constitué à Oslo un gouvernement à sa dévotion. Le dernier communiqué allemand fait état de ses avancées rapides. Les forces nazies seraient même à Narvik, le port de l'extrême-nord, objet des convoitises parce que point de départ des convois de minerai de fer. Partout où une résistance norvégienne a été opposée, ajoute ce communiqué, elle a été matée.

Tout l'intérêt se concentre dès lors sur l'attitude des Alliés. S'ilôt connue la nouvelle que la Norvège résistait, ils ont déclaré vouloir se porter à son secours. Leur flotte va-t-elle pouvoir engager le combat avec la flotte allemande et leurs corps expéditionnaires pourront-ils débarquer en certains points de la côte norvégienne ? C'est le secret important de l'avenir immédiat. A l'heure où nous écrivons (deux heures du matin), il est encore impossible d'obtenir confirmation du bruit d'une bataille navale.

Sur la façon exacte dont la guerre s'est déclenchée si rapidement dans le nord, il règne également une extrême confusion. Le gouvernement de Berlin, et M. de Ribbentrop en particulier, ont hautement déclaré que l'Allemagne avait dû — ironie cruelle ! — prendre sous sa « protection » la Norvège et le Danemark parce que les Alliés avaient, les pre-

Les troupes du Reich débarquent en Norvège

OSLO, 9 (Havas). — La radio d'Oslo annonce à 8 heures : Les forces navales allemandes sont entrées cette nuit dans le fjord d'Oslo, malgré la résistance de la flotte et de l'artillerie côtière norvégienne. Horsten a été bombardé et le fort de Bergen, ainsi que la ville ont été occupés par les troupes allemandes après une lutte farouche. Trondjem a été pris également et l'on croit que la ville est occupée par les Allemands. Le fort de Christiansand a également été exposé aux attaques allemandes. Cette ville a subi un raid aérien. Des troupes allemandes ont débarqué à Eggersund.

Le gouvernement d'Oslo pour sa part décide de résister

Il quitte la capitale et l'état de guerre est effectif avec l'Allemagne

Le Storting et le gouvernement ont quitté Oslo pour se retirer à Hamar. Avant son départ, M. Koht, ministre des affaires étrangères, a déclaré qu'il a reçu cette nuit à 5 heures l'ambassadeur d'Allemagne à Oslo qui, par écrit, et oralement, a invité la Norvège à ne pas s'opposer à l'occupation allemande.

Le ministre allemand a ajouté qu'il considérait du plus grand intérêt pour la Norvège de se mettre sous l'administration militaire de l'Allemagne.

Le gouvernement norvégien s'est réuni et a siégé toute la nuit pour délibérer à ce sujet. A l'issue de la réunion, le gouvernement a déclaré ne pas pouvoir se soumettre aux exigences allemandes, considérant celles-ci comme un attentat à la souveraineté norvégienne.

La mobilisation générale

OSLO, 9 (Havas). — Le ministre des affaires étrangères, M. Koht, a décrété la mobilisation générale la nuit de lundi à mardi.

La famille royale et le gouvernement ont quitté Oslo

WASHINGTON, 9 (Reuter). — La légation des Etats-Unis à Oslo annonce que la famille royale s'est rendue probablement à Hamar en compagnie des membres du gouvernement norvégien. A la demande des gouvernements français et anglais, la légation des Etats-Unis s'est chargée des intérêts de ces deux pays en Norvège.

Lire la suite des nouvelles en quatrième page.



Une vue de Bergen, ville de la Norvège occidentale, qui a été occupée par les Allemands

A LOUER
MONRUZ, à louer, à prix avantageux, pignon chauffé de 3 chambres et dépendances. — Etude Petitpierre & Hotz.
BELLEVAUX
 Logement de trois chambres, confort, tout confort. Loyer mensuel: 60 fr. Entrée à convenir.
 S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré No 2.
Appartement moderne
 tout confort, trois chambres et dépendances, belle vue. — Chemin de la Caille 36, 1er étage, à droite. *
Côte, à louer appartement de 3 chambres, complètement remis à neuf. Prix mensuel: Fr. 50.—. — Etude Petitpierre & Hotz.

MONRUZ
 Logements de trois chambres, confort, Part de jardin. Loyer mensuel: 75 fr. Libre dès le 24 juin.
 S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré No 2.
24 JUIN
 Superbe rez-de-chaussée, quatre chambres, confort, soleil, vue, arrêt du trolleybus 115 francs par mois, chauffage compris. Epicerie La Junod, Martenet 22. *

A louer en Ville, pour le 24 juin 1940, à un prix avantageux, deux appartements de quatre pièces et dépendances, salle de bains, central. — S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.
 A louer, pour époque à convenir, BEL APPARTEMENT de six chambres, confort, véranda, terrasse, jardin. S'adresser à Mlle A. Dreyer, professeur, Maillefer 10, Neuchâtel-Serrières.

PLACE PURRY
 Dès le 24 juin, logement de quatre chambres, Balcon. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré No 2.
Fahys, à louer appartements de 2 et 3 chambres. Prix avantageux. — Etude Petitpierre & Hotz.

Serrières
 Rue Passage du Temple: trois chambres.
 Rue Guillaume Farel: deux chambres.
 Rue Guillaume Farel: une chambre.
 S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré No 2.

Auvernier
 A louer pour le 24 juin, logement de quatre chambres, tout confort, jardin, Centre du village. S'adresser à Robert-J. Peter, vins, Auvernier.

Croix-du-Marché
 Magasin et arrière-magasin, sont à louer tout de suite ou pour date à convenir.
 S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré No 2.

A remettre à proximité de la gare appartement de 3 pièces et dépendances. — Prix mensuel: Fr. 110.— compris chauffage, eau chaude et service de concierge. Etude Petitpierre & Hotz.

Rue Fleury
 Logement de deux chambres, au soleil.
 S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré No 2.

Evole, à louer dans villa, appartement de 4 chambres, chambre de bonne, tout confort, jardin, vue. — Etude Petitpierre et Hotz.

A louer, pour le 24 juin rue de la Côte 4
 bel appartement de quatre pièces, belle terrasse, jardin d'agrément, maison tranquille. S'adresser au rez-de-chaussée, sauf samedi après-midi, Clos-Brochet 3 c. 2me étage. *

Faubourg Hôpital, à louer appartements de 2 et 3 chambres, remis à neuf, avec buanderie et séchoir. — Etude Petitpierre & Hotz.

Faubourg du Lac
 Logement de quatre chambres, Entrée à convenir.
 S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré No 2.

A louer aux Parcs petite maison familiale
 de six chambres, cuisine et dépendances Etude Baillolet & Berger Tél 5 23 26

CHEMIN DE LA CAILLE 14
 A louer, 24 juin, au 2me étage, joli petit logement de trois chambres, bain, grand balcon. — S'adresser rez-de-chaussée, à partir de 18 h.

LOCAUX
 à louer à l'usage de bureaux, magasins, entrepôts et garages. Etude Baillolet et Berger. Téléphone 5 23 26 *
A LOUER pour tout de suite et le 24 juin 1940
 A LA RESIDENCE: appartement de cinq chambres, tout confort.
 POUILLERES: appartements de trois et quatre chambres, bains.
 PARCS: appartement de trois chambres.
 EVOLE: appartement de quatre chambres, bain, central.
 LOUIS-FAVRE: appartement de trois chambres.
 BEAUX-ARTS: appartement de trois chambres, bains.
 ECLUSE: appartement de quatre chambres.
 ETUDE BAILLOLET & BERGER. Tél. 5 23 26 *

RUE PURRY, à louer
 1er étage de 3 chambres, bain, central. — Etude Petitpierre et Hotz.

A louer, à proximité de la Favag, appartements modernes de 2 et 3 chambres, Bains, Concierge, jardin, vue. Prix mensuel à partir de Fr. 80.—, chauffage compris. — Etude Petitpierre & Hotz.

Etude René Landry
 Concert 4 - Tél. 5 24 24

A louer immédiatement ou pour date à convenir:
 Bâleau, Neuhourg, Ecluse: deux chambres.
 Chemin des Noyers (Serrières) et Ecluse: trois chambres.
 Petit-Pontarlier: trois chambres, chauffage central.
 Brévards: trois chambres, confort.
 Beauregard: quatre chambres, tout confort.

A louer, à proximité de l'Université, appartement de 4 chambres. Central. Bains, Balcon. — Etude Petitpierre et Hotz.

PESEUX
 Superbes logements, ultime confort, vue, trois pièces, garage. Prix avantageux. Ernest JOHO, Chansons 6. *

A louer pour le 24 avril, LOGEMENT
 de quatre chambres, Grand jardin. Prix: 50 fr. Crêt du Tertre 4.

A LOUER pour juin un CHALET à la plage de Colombier. — S'adresser à P. Kurz, Schwarzenburg.

CHAMBRES
 Deux jolies chambres indépendantes et communiquantes, non meublées, à louer; chauffage central. Convientrait pour bureau ou tout autre usage. S'adresser Orangerie 8, 1er étage.
 Chambre indépendante. — Central, Bain, Concert 2, 1er.

PENSIONS
 Belles chambres et pension. Téléphone. Bains. — Beaux-Arts 3, 3me. *

PENSION
 Pour jeune fille de 17 ans (fréquentant l'école de commerce) on cherche dans famille cultivée. Vie de famille désirée. Pensionnats s'abstenir. Offres à M. le Dr Jur. R. Goldstein, Künascht-Zürich, Lindenbergrasse 6.

Chambre et pension
 Ménage de deux personnes cherch. au bord du lac, pension soignée avec une ou deux chambres, premier étage, avec balcon, téléphone à disposition; s'il y a ascenseur, 2me ou 3me étage pourrait convenir. Offres à Emile Dreyfus, rue Numa Droz 66 bis, La Chaux-de-Fonds. P 10359 N

DEMANDES A LOUER
On cherche
 à louer, pour le 1er mai, logement de trois ou quatre pièces, bien situé, avec vue sur le lac, confort moderne, chauffage central, dans le quartier des Saars de préférence. Offres détaillées avec prix sous S. N. 965 au bureau de la Feuille d'avis.
 Dame âgée cherche chambre non meublée chauffable, si possible indépendante. Adresser offres écrites à B. V. 967 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS
Domestique
 sachant bien traire est demandé par L. Perrenoud, Corcelles.
Couture
 On demande des assujetties. S'adresser Orangerie 8, 1er.

CHAUFFEUR DE CAMION
 avec remorque, expérimenté, au courant des transports de longs bois, trouverait tout de suite place stable à l'usine Chapatte S. A., scierie-parqueterie, les Breuleux (Jura bernois). AS18070J

JEUNE FILLE
 propre, honnête, de bon caractère, sachant faire bonne cuisine bourgeoise, et connaissant les divers travaux du ménage, trouverait dans jolie maison un couple sans enfants une bonne petite place durable. Elle serait aidée continuellement dans son travail par une femme de ménage et les meilleurs soins sont assurés. Entrée si possible le 1er mai. Gages: 100 à 120 fr. par mois. Offres avec certificats sous chiffres PZ 3936, à Zeitung-Pfister, Untertor 23, Winterthur.

JEUNE HOMME
 âgé de 14 à 17 ans, pour les commissions et divers travaux de magasin. Faire offres manuscrites sous E. L. 824 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande GARÇON
 de 16 à 18 ans, honnête et actif, pour le portage de lait et des travaux de laiterie. — S'adresser: Willeumier et Cie, laiterie du Lac, Saint-Honoré No 12.
 Place intéressante pour jeune homme désirant apprendre à fond la profession de relieur-doreur-cartonnier chez Marcel Bretscher, spécialiste de la belle reliure, Colégiale 1. Tél. 5 17 37.

On cherche JEUNE FILLE
 pour aider au ménage et au restaurant. Gages à convenir. Faire offres à Mme L. Heilmann, restaurant, Montmolin (Val-de-Ruz).

On cherche JEUNE HOMME
 17-18 ans, grand, fort, trouverait place de laveur - graisseur. Se présenter au garage Robert, faubourg du Lac No 31.
 On demande une bonne sommelière de confiance, sachant très bien les deux langues. Entrée immédiate. S'adresser: Hôtel de la Gare, Gorgier.

Jeune fille
 ayant déjà été en service cherche place dans ménage bien tenu. — Vient Kohler, Allmendingen près Thoun.

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille, âgée de 15 ans, aimant beaucoup les enfants, cherche place de

Jeune fille de 15 ans, cherche place de

REK du 10 au 16 avril
 JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE: GRANDES MATINEES à 15 heures
JEAN GABIN et SIMONE SIMON
 dans
LA BÊTE HUMAINE
 L'incomparable réalisation de Pierre RENOIR, d'après l'œuvre puissante d'Emile ZOLA
 LEDOUX - CARETTE - Blanchette BRUNOY - Gérard LANDRY

LUMBAGOS, RHUMATISMES, MAUX de REINS soulagés!



Ces emplâtres célèbres dans le monde entier soulagent votre douleur de 4 façons différentes et simultanées

Vos crises de lumbago qui vous font tant souffrir, l'atroce torture de la sciatique et de la névrite: voici un remède immédiat! Demandez à l'instant un Emplâtre Poreux Alcock à votre pharmacien. En peu de temps vos douleurs seront soulagées. L'Emplâtre Alcock agit simultanément de 4 façons différentes: il opère un massage automatique - il fait affluer du sang frais au siège de la douleur - il dégage une chaleur bienfaisante et forte comme celle d'une chauffe-fer électrique. Il vous soutient comme une main puissante et chaude. Pendant que vous travaillez, l'Emplâtre Alcock profite de vos mouvements pour aspirer votre douleur. Il vous procure un soulagement rapide, complet.

Libérez-vous joyeusement de vos douleurs. Achetez aujourd'hui-même un Emplâtre Poreux Alcock. Prix: 1.25 chez votre pharmacien. Il existe des emplâtres bon marché, mais exigez Alcock.

Les Emplâtres Alcock contiennent de l'encens, du capucium et de la myrrhe en même temps que d'autres ingrédients précieux. Exigez bien sur l'emballage l'aigle et le cercle rouge qui sont votre garantie.

EMPLATRES AMÉRICAINS ALCOCK
 Agents généraux pour la Suisse: Uhlmann-Eyraud S. A., Genève-Zürich

Armée du Salut - Ecluse 20
 JEUDI 11 AVRIL, à 20 heures
 PROJECTIONS LUMINEUSES
Les derniers jours de Pompéi
 (La terrible catastrophe en l'an 79 et ses conséquences, en cinquante vues très intéressantes)
 COLLECTE CORDIALE INVITATION A TOUS

LES ATELIERS DE LA MAISON
O. THIEL & Co
 MAITRE-TEINTURIER
 sont attenants à son magasin du faubourg du Lac: clairs, spacieux, bien installés, ils lui permettent un travail soigné, rapide et avantageux
 NETTOYAGE CHIMIQUE et REPASSAGE DE TOUS VETEMENTS
 Service rapide à domicile. Tél. 5 17 51

AVIS DE TIR
 Des tirs à balles auront lieu dans la région des Grandes Pradières en direction du Mont Racine, les
 lundi 8
 mardi 9
 mercredi 10
 jeudi 11 avril 1940
 de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h.
ZONES DANGEREUSES:
 Les Grandes Pradières-dessus
 Crête du Mont Racine
 Le Fiottet
 Les Vuarins
 La Grosse Motte
 Les Fies
 Le crêt de Coürti
 LE COMMANDANT DES TROUPES.

RADIO RÉPARATIONS
 18 ans d'expérience
 Prix modérés
ELEXA S.
 Electricité
 Temple-Neuf NEUCHÂTEL

Couture coupe et essayage
 Leçons tous les jours, 2 à 6 heures. Prix modérés. Provisoirement, rue de l'Hôpital 19, 1er étage.

Représentant
 possédant carte rose et auto, ayant clientèle privée (Jura bernois, canton de Neuchâtel) désire s'adjoindre produit de Ire utilité. — Adresser offres écrites à C. D. 968 au bureau de la Feuille d'avis.

PROFESS. MÉDICALES
 MADEMOISELLE
ROSE SIMMEN
 MASSEUSE-PÉDICURE
 Rue du Bassin 10
 Tél. 5 26 25 *

REMERCIEMENTS
 Dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie témoignées dans leur douloureuse épreuve, Madame Georges COCHAND-BARBÉZAT et ses deux fils expriment ici leurs sincères remerciements.

Monsieur Armand LAMBELET, Mademoiselle Cécile LAMBELET, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.
 Neuchâtel, 8 avril 1940.

MANTEAUX DE PLUIE



Manteaux de pluie pour dames, en cachemire caoutchouté, toutes teintes mode
13.50 et 12.50

Manteaux de pluie carreaux couleurs, fantaisie avec capuchon
27.80 et 23.-

Manteaux «sportifs» popeline double imperméable, toutes teintes mode
32.-

Capuchons HUILES toutes teintes depuis 1.95
Capuchons cellophane tous coloris depuis 1.75

PARAPLUIES soie artificielle, de 14.50 à 5.90
PARAPLUIES soie huilée . . . de 9.50 à 7.50

JULES BLOCH NEUCHÂTEL
 Angle rue du Temple-Neuf et rue des Poteaux

L'alimentation parfaite du nourrisson est la plus simple. C'est aussi, tous comptes faits, la plus économique:

Lait maternel
 ou
lait Guigoz
 lait de la Gruyère en poudre
 En vente dans les pharmacies et drogueries



Bureau de **PLACEMENT ET DE RENSEIGNEMENTS**
 pour l'étranger
 pour jeunes filles
 Rue de la Serre 5, 1er étage
 Ouvert tous les jours de 10 h. à midi
André Borno
 coiffeur
 Rosière 6 Tél. 5 31 42
 avise sa clientèle que son salon sera fermé à partir du 22 avril 1940 pour cause de mobilisation.

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-
Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs et urgents
sont reçus jusqu'à 4 heures du matin.
La rédaction ne répond pas des manus-
crits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

Placement de fonds

30.000 à 40.000 fr. disponibles
pour placement en 1^{re} hypo-
thèque sur immeuble de la
ville, pour le 30 juin 1940 ou
auparavant. Adresser offres à
l'Etude des notaires Petit-
pierre et Hotz, Neuchâtel.

On désire acheter

maison

OU TERRAIN

bien situé, entre le lac et la
ligne C. F. F. Offres écrites
détaillées sous A. E. 959 au
bureau de la Feuille d'avis.

Chalet et hangar

bord lac Neuchâtel, à vendre
à Chevroux, à 760 fr. environ
(doubles parois). Intéressant
pour séjour d'été ou pêcheur.
S'adresser à J. Pilloud, nota-
ire, Yverdon. P 437-16 Yv

L'Intermédiaire NEUCHÂTEL

Divers immeubles à vendre
Conditions avantageuses
Placement recommandé
Toutes affaires contentieu-
ses. Règlement amiable
de litiges et successions.
Consultations
ADRESSEZ-VOUS A
L'INTERMÉDIAIRE
SEYON 6 - Téléphone 5 14 76

Fabrique d'articles en tôle

avec immeuble, dans les environs de Neuchâtel, est à
vendre. — Offres écrites sous chiffres D. O. 963 au
bureau de la Feuille d'avis.

A vendre ou à remettre, cause maladie,

HOTEL de bonne renommée

renové, situé route internationale (à vingt minutes de
Neuchâtel,) avec grand jardin, parc pour autos. Depuis
mobilisation, centre militaire. Affaire sûre. Hypothèque
serait éventuellement laissée. — Ecrire sous chiffre
N. 5213 L. à Publicitas, Lausanne.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques A PESEUX

Le vendredi 12 avril 1940, dès 14 h. 30, il sera vendu
par voie d'enchères publiques dans le bâtiment des tra-
vaux publics, rue du Château, à Peseux :

Un buffet de service; un lavabo dessus marbre avec
glace; un divan moquette; une selle; des descentes
de lit; un tapis; des tableaux, chaises et tables; une
petite vitrine; une horloge; une banque-vitrine; une
toilette avec glace et un fauteuil; un appareil à ondu-
lations permanentes marque Fuvan; un fehn pour mise
en plis, ainsi que d'autres objets dont le détail est sup-
primé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la
loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

OFFICE DES POURSUITES.

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques

Le jeudi 11 avril 1940, dès 14 heures, l'Office des
poursuites vendra par voie d'enchères publiques, au
local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville :

Un buffet de service noyer; une table à rallonges,
noyer; une desserte; trois chaises noyer; un divan
moquette avec étagère et glace ovale; un divan turc;
une bibliothèque vitrée, deux portes, en chêne; un
bureau-ministre chêne; trois chaises recouvertes mo-
quette; rideaux, tableaux; tables; un appareil de
télédiffusion « Tenor »;
un appareil de T. S. F. « Pilot »;
un piano « Lutz fils »; un coffre-fort « Haldenwang »;
un aspirateur à poussière « Calor »; une banque de
magasin, neuf tiroirs; deux vitrines de magasin en bon
état; une console; un bureau de dame, noyer; un
fauteuil de bureau; trois meubles casiers; un classeur
métal; à fiches; deux banquettes de piano; cinq grandes
presses à bois pour plaquages; un chauffe-bains à gaz;
deux fourneaux à pétrole; une table et un fauteuil
rotin; trois grandes lampes de magasin (diffuseurs);
deux violons; deux guitares; une mandoline; un vio-
loncelle; un lot de musique pour piano; un lot de
chansons; douze lampes de T. S. F.; dix-neuf vitres
dépolies avec décors pour étalages; lutrins; musiques
à bouche; vingt tableaux à l'huile, ainsi que de nom-
breux autres objets.

La vente aura lieu au comptant et conformément à
la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

OFFICE DES POURSUITES:
Le préposé: A. HUMMEL.

A VENDRE

Radio

« Paillard », 5 lampes, prove-
nant d'échange. Ebénisterie
noyer, cadran avion, noms des
stations. Livré avec installa-
tion et garantie comprises,
seulement 95 fr.

RADIO ALPA Ch. REMY
Seyon 9a Tél. 5 12 43

Pour des meubles d'occasion

Le Roi du Bon Marché

est là. — Divan 1 1/2 place re-
fait, coussin damassé neuf, trois
pièces pour 65 fr.; lits, divans
simples, etc.

A. LOUP, Place du Marché 13
Reprise de meubles usagés.

Provisions de réserve,

vous avez soin

d'en entretenir le total: —

— conserves en boîtes:

de viandes diverses, —

— corned-beef, etc., —

de poissons, —

de légumes, —

de fruits. — Pensez aussi aux

légumes secs, —

fruits secs. —

ZIMMERMANN S. A. -

A vendre

RAYONS ET BANQUE
DE MAGASIN

Demandez l'adresse du No 964
au bureau de la Feuille d'avis.

Pour durer

vos

Meubles de jardin

Volets

Clôtures

Bateaux

veulent les couleurs

durables de

MEYSTRE

ST MAURICE NEUCHÂTEL

A vendre une

« Bakofen »

(comme neuve), système

Schenk. S'adresser à Albin

Nydegger, Crotet, les Gene-

veys-sur-Coffrane.

Messieurs,

Chemises

popeline

2 cols Superflex depuis

11.90

Chemises

col attaché

Superflex depuis

10.90

En vente chez

Savoie-Petitpierre S. A.

Pas besoin d'avoir

2000 fr. pour se mettre

en ménage...

Pour Fr. 1465. — déjà

Meubles G. MEYER

vous livrent une superbe

chambre à coucher bouleau et

hêtre, deux lits avec intérieur

crin blond pur, duvets édre-

don... soit vingt pièces... ainsi

qu'une splendide salle à man-

ger bois poli, soit buffet cinq

portes, dont une galbée, une

table à rallonges, six chaises.

Fiancés... venez voir sans en-

gagement ce superbe mobilier

de vingt-huit pièces au fau-

bourg de l'Hôpital 11, Neu-

châtel, rayon des meubles

neufs. Garanties cinq ans et

réservés sans frais.

</

L'invasion des Etats scandinaves et ses répercussions

Les Allemands constituent un nouveau gouvernement norvégien

OSLO, 9 (Reuter). — On affirme à Göteborg que le poste de radio d'Oslo est sous le contrôle allemand. La formation d'un gouvernement désigné sous le nom d'«Assemblée nationale» a été annoncée par ce poste. Ce gouvernement serait composé de professeurs.

Le nouveau chef du gouvernement, M. Quisling, assume également la direction du ministère des affaires étrangères. Le major Wodslaw a été nommé ministre de la défense, M. Gulbrand-Lunde est ministre des affaires sociales, M. Jonas Lie, ministre de la justice et le professeur Skanske, ministre du travail.

Des membres du gouvernement sont demeurés à Oslo

BERLIN, 10. — On mande d'Oslo au D.N.B. qu'une partie seulement du gouvernement a quitté Oslo dans la matinée pour se rendre à Hamar. Certains ministres sont restés dans la capitale pour maintenir le contact avec la légation allemande. On annonce en outre qu'au cours de l'après-midi quand le calme fut revenu dans une certaine mesure, deux des ministres partis pour Hamar revinrent à Oslo et ont retrouvé ceux de leurs collègues qui étaient restés sur place. On assure que les membres du cabinet restés à Oslo désapprouvent la politique du gouvernement croupissant à Hamar. Les ministres séjournant à Oslo s'efforcent de constituer un nouveau gouvernement qui, a-t-on annoncé par la suite, a été constitué sous la présidence de M. Quisling.

Hier à 15 heures les Allemands occupaient Oslo

STOCKHOLM, 9 (Reuter). — Douze heures après qu'Hitler eut donné à ses troupes l'ordre de pénétrer au Danemark et en Norvège, les troupes allemandes entraient à 15 h. mardi à Oslo. Les bateaux transportant les troupes allemandes ont fait leur entrée dans le fjord d'Oslo et ont passé devant les batteries côtières, puis ont débarqué des troupes en deux endroits situés dans le fjord.

Valøe a été occupé à 16 heures et Tonsberg quatre heures plus tard. On annonçait mardi soir que les batteries d'Oscarborg, qui ont tiré toute la journée, continuaient leur feu dans la soirée de mardi contre les Allemands.

Tous les points stratégiques et les routes conduisant à Oslo ont été occupés et sont contrôlés par les troupes allemandes.

Dès l'entrée des Allemands dans la capitale les autorités norvégiennes ont donné l'ordre d'évacuer la ville, mais l'évacuation a été suspendue par ordre du haut commandant des forces allemandes, le général von Falkenhorst.

Des avions allemands ont survolé Oslo durant toute la journée et ont essuyé le feu de la D.C.A. norvégienne. Aucune bombe n'a été lancée. Un appareil allemand et un ou deux avions norvégiens ont été abattus.

L'occupation de Trondhjem

STOCKHOLM, 10 (Havas). — Selon le «Jaemtlands Tidning» de Oestersund, l'occupation de Trondhjem commença à cinq heures, mardi matin, et dura jusqu'à sept heures.

Les Allemands ne rencontrèrent aucune résistance. Quatre croiseurs allemands sont ancrés en rade. On mande de la ville norvégienne de Moss que des forces allemandes, évaluées à 200 hommes, débarquèrent dans la ville le matin. Deux contre-torpilleurs allemands restèrent au port de Moss jusqu'au moment où les Allemands prirent la direction d'Oslo. A 17 heures, plusieurs avions, dont quelques appareils britanniques croit-on, survolèrent Moss, et un combat aérien eut lieu.

Tous les points d'appui militaires norvégiens aux mains des Allemands

BERLIN, 10 (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée communique :

A la fin de la journée de mardi, tous les points d'appui militaires importants de la Norvège étaient en mains allemandes. En particulier, Narvik, Trondhjem, Bergen, Stavanger, Christiansund et Oslo sont occupés par d'importantes forces. Partout où une résistance a été opposée, elle a été brisée. Les fortifications côtières prises quelques-unes en étroite collaboration entre la marine de guerre, l'aviation et les troupes de choc de l'armée sont prêtes à la défense contre les attaques de l'ennemi ainsi que d'importantes forces aériennes.

Heute MITTWOCH 15 Uhr und SONNTAG 17 h. 15

Leo Slezak dans
EIN LIED VOM WIENERWALD
EIN WUNDERVOLLER, SCHÖNER FILM
PALACE

La France et l'Angleterre au secours de la Norvège

LONDRES, 9 (Havas). — La France et l'Angleterre ont décidé d'aller au secours de la Norvège.

Les Alliés vont prendre les mesures navales et militaires

LONDRES, 9 (Reuter). — Un communiqué du Foreign Office annonce que les gouvernements britannique et français ont décidé d'assister pleinement la Norvège en l'informant qu'ils étaient prêts à combattre à ses côtés si elle engageait la lutte. Les mesures navales et militaires nécessaires sont prises d'entente avec le gouvernement français.

Un corps expéditionnaire britannique en route pour la Norvège ?

NEW-YORK, 9 (Reuter). — Selon des informations parvenues à New-York et diffusées par les postes américains, un corps expéditionnaire britannique serait en route pour la Norvège.

Le Reich adresse une note à la Suède

Stockholm proclame sa neutralité

STOCKHOLM, 10 (Havas). — La radio suédoise annonce que le gou-

à lente et double trépan électrique

TRANCHANTS

- Extra-durs
- Extra-vifs
- Extra-résistants

GILLETTE BLEUE 10 lames

POUR TOUS RASOIRS GILLETTE

2.

Vive émotion à Paris

où l'on ne croyait pas imminente l'invasion de la Scandinavie

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Inutile de dire la sensation profonde produite à Paris par le débarquement des Allemands en Norvège et par l'occupation du Danemark, sensation faite surtout de surprise car si l'on se doutait bien que le Reich ne laisserait pas sans réplique la pose des mines par les Alliés dans les eaux territoriales norvégiennes, rien ne permettait de supposer que l'invasion de la Scandinavie pût être imminente. L'événement a donc produit une très grande surprise dans les milieux politiques et parlementaires.

Entre sept heures et midi se sont déroulés une séance du cabinet de guerre, un comité de guerre et un conseil des ministres qui ont préparé le conseil suprême de Londres.

Au Sénat, la séance secrète prévue pour hier a été ajournée à cet après-midi à 15 heures en raison du départ de MM. Paul Reynaud et Daladier pour Londres. A la Chambre, plusieurs groupes se sont réunis. On annonçait dans la soirée que quelques interpellations visant l'affaire de Norvège et de Danemark avaient été déposées en vue du débat qui va s'ouvrir demain jeudi. En raison de son objet militaire et diplomatique, il sera vraisemblablement secret. Parmi les premiers interpellateurs, on citait MM. Fernand Laurent et Taittinger.

Le bruit qu'une grande bataille navale serait déjà engagée en Mer du Nord entre les navires français, anglais et allemands a été accueilli avec un intérêt considérable. On estime en effet qu'une victoire des Alliés en raison de leur nette supériorité dans ce domaine porterait un coup fatal au Reich non seulement en ce qui concerne l'action scandinave, mais en ce qui touche à l'ensemble de la conduite de la guerre.

Des combats navals se déroulent près des côtes norvégiennes

PARIS, 9 (Havas). — Des engagements entre les flottes alliées et la flotte allemande seraient actuellement en cours sur plusieurs points de la côte occidentale norvégienne. Les opérations se dérouleraient au milieu d'une véritable tempête. La mer est démontée.

Ils se dérouleraient sur trois points différents

LONDRES, 10 (Havas). — Les flottes de guerre anglaise et allemande seraient aux prises sur trois points différents, selon des informations non encore confirmées qui circulaient hier soir à Londres. Les milieux de l'amirauté refusent de donner la moindre indication à ce

Nouvelles économiques et financières

BOURSE DE NEUCHÂTEL

ACTIONS		8 avril		9 avril	
Banque nationale	390.	d	388.	d	388.
Crédit suisse	450.	d	450.	d	450.
Crédit foncier neuchâtel	450.	d	450.	d	450.
Sté de banque suisse	390.	d	388.	d	388.
La Neuchâteloise	2925.	d	2925.	d	2925.
Cable Elect Cortinaud	442.	d	440.	d	440.
Ed. Dubled et Cie	850.	d	850.	d	850.
Climent Portland	100.	d	100.	d	100.
Tramways Neuch ord	100.	d	100.	d	100.
Imm. Sandos - Travers	800.	d	800.	d	800.
Salle des concerts	330.	d	330.	d	330.
Klaus	330.	d	330.	d	330.
Etablissement Perrenoud	330.	d	330.	d	330.
Zénith S.A. ordin.	95.	d	95.	d	95.
Zénith S.A. privil.	95.	d	95.	d	95.

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS		8 avril		9 avril	
3 1/2 % Ch. Frco.-Suisse	480.	d	480.	d	480.
3 % Ch. Jougue-Bolep	480.	d	480.	d	480.
3 % Genevois à lots	113.	d	112.	d	112.
5 % Ville de Rio	96.	d	96.	d	96.
5 % Argentines ced.	48.	d	48.	d	48.
5 % Hispano bons	259.	d	255.	d	255.

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS		8 avril		9 avril	
3 % C.F.F. diff. 1903	88.	d	87.60%		
3 % C.F.F. 1938	78.	d	77.75%		
4 1/2 % Empr. féd. 1930	100.90%	d	100.75%		
3 % Défense nat. 1936	96.20%	d	95.80%		
3 1/2-4 % Dct. nat. 1940	98.75%	d	98.50%		
3 1/2-4 % Dct. Simgl. 1934	87.50%	d	87.50%		
3 1/2 % Goth 1895 Ire h.	87.75%	d	87.75%		

COURS DES CHANGES

du 9 avril 1940, à 17 h. 30

	Demande	Offre
Paris	8.60	8.90
Londres	15.30	15.60
New-York	4.45	4.45
Bruxelles	75.90	76.30
Milan	22.60	22.60
lires tour.	18.80	18.80
Berlin	—	—
Amsterdam	236.60	237.
Stockholm	—	106.50
Buenos-Ayres p.	1.	1.03
Montréal	3.55	3.80

Communiqué à titre indicatif par la Banque cantonale neuchâteloise

Mob. 39

Les familles de nos soldats et tous les soldats de notre armée voudront voir le film réalisé entièrement par trois des leurs, sans devoir faire appel à des opérateurs de l'étranger et sans demande de subsides. C'est donc le premier film avec la collaboration de nos hommes entièrement tourné par des soldats suisses (réalisateur et opérateurs).

DÈS VENDREDI AU PALACE

sujet ou à confirmer que la flotte allemande serait parvenue au nord de Trondhjem et à Narvik.

Des bateaux alliés endommagés ?

L'aviation allemande a causé, mardi soir, des pertes importantes à des forces navales franco-britanniques à l'ouest de Bergen. D'après les renseignements partiels parvenus jusqu'ici deux croiseurs de bataille, deux grands croiseurs auraient été atteints par de lourdes bombes.

Le calme règne au Danemark et en Norvège. L'avance des forces allemandes importantes ne rencontrant aucune entrave ennemie, elle se poursuit méthodiquement et avec rapidité.

Nouvelles précisions allemandes

Deux bateaux anglais seraient touchés

BERLIN, 10 (D.N.B.). — Le commandement suprême complète son communiqué comme suit :

A la suite d'informations reçues du service d'éclairage, de fortes unités de l'aviation allemande sont parties de la Norvège et du Danemark contre les forces navales britanniques. La présence de cuirassés de bataille, de croiseurs lourds et légers et de destroyers a été constatée dans la partie septentrionale de la Mer du Nord. Un navire atteint est immobilisé, donnant de la bande. Un autre est en feu. De grandes taches d'huile couvrent la surface de l'eau.

Une mise au point britannique

LONDRES, 10 (Reuter). — L'amirauté dément l'allégation allemande selon laquelle deux cuirassés britanniques auraient été endommagés par des bombes et deux croiseurs atteints.

Une déclaration du « premier » anglais sur les événements de Norvège

LONDRES, 9 (Reuter). — C'est dans une atmosphère tendue que la Chambre des communes s'est réunie mardi après-midi pour prendre connaissance des déclarations du premier ministre sur les événements de Norvège. M. Chamberlain donna connaissance de la déclaration suivante :

L'Allemagne a pénétré aujourd'hui au Danemark et en Norvège. Dès le début des hostilités, elle a tenté de dominer la Scandinavie et de contrôler la politique économique et générale des pays qui la composent. La pression allemande sur ceux-ci n'a fait que s'accroître. L'Allemagne a demandé le droit d'édictier à ces Etats la politique qu'ils devaient adopter à l'égard de la Finlande pendant le conflit finco-russe.

Après la conclusion de la paix, j'ai déclaré que la sécurité de la Finlande avait disparu, mais que le danger pour la Norvège et la Suède s'était rapproché d'elles et se trouvait à leurs frontières. Rien d'autre ne saurait les sauver que la résolution de se défendre et de s'unir à ceux qui leur ont déjà offert de les aider. Plusieurs de mes auditeurs ont peut-être estimé alors que l'«ex-général» Or, aujourd'hui, nous voyons cette prédiction se réaliser à la lettre.

L'action du Reich a été préparée

Le gouvernement du Reich prétend que l'invasion de la Norvège est une riposte à la pose de mines dans les eaux norvégiennes. Cette affirmation ne trompera évidemment personne (applaudissements). Une action préparée de telle façon, comportant le débarquement simultané en différents endroits, avec coopération de la flotte, devait être étudiée de longue date. Il résulte des informations reçues qu'elle n'était pas seulement envisagée depuis longtemps, mais que son exécution commença avant que les champs de mines ne soient posés.

Parmi les ports norvégiens occupés par les troupes allemandes se trouve Trondhjem. Or, la distance de Trondhjem au port allemand le plus proche, Cuxhaven, est de près de 700 milles. Si l'on croit que les navires de guerre allemands étaient partis immédiatement après l'annonce de la pose des mines, ils n'auraient pas encore atteint Trondhjem. Aussi ne subsiste-t-il aucun doute que les plans allemands d'invasion de la Norvège et du Danemark furent élaborés et mis à exécution bien avant que les Alliés n'aient posé des mines dans les eaux norvégiennes.

L'assistance à la Norvège

Considérant l'invasion allemande, le gouvernement britannique a informé le gouvernement norvégien qu'il assisterait pleinement la Norvège et qu'il entendait mener la lutte d'entente avec celle-ci. De puissantes unités de la flotte britannique sont déjà parties. Dans l'intérêt national, rien ne peut encore être dit au sujet des opérations en cours. C'est en plein accord avec le gouvernement français dont les forces collaborent avec les nôtres que nous ferons face à cette nouvelle menace à l'indépendance d'un peuple libre. Je n'ai aucun doute que cet acte d'agression nouveau et cruel aura des conséquences déplorables pour l'Allemagne et qu'il contribuera finalement à sa défaite, à dit en terminant M. Neville Chamberlain.

La réunion du conseil suprême de guerre à Londres

PARIS, 9 (Havas). — La septième réunion du conseil suprême de

guerre a été tenue à Londres mardi après-midi.

La Grande-Bretagne y était représentée par M. Chamberlain, lord Halifax, MM. Churchill, Stanley et sir Samuel Hoare, qui étaient accompagnés de sir Cadogan, sir Newall, sir Dunley Pound et Ironside.

La France était représentée par MM. Paul Reynaud et Daladier, accompagnés de M. Corbin, l'amiral Darlan, le général Keltz.

Le conseil examina la situation résultant de l'invasion de la Norvège et du Danemark par l'Allemagne. Les représentants des deux pays passèrent en revue l'ensemble de la situation et décidèrent d'un commun accord diverses mesures militaires et diplomatiques en présence du nouvel acte d'agression allemande.

En Amérique, on s'indigne mais on ne bouge pas

WASHINGTON, 9 (Reuter). — M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat, était en congé à Atlantic City lorsque les Etats-Unis ont appris l'invasion allemande au Danemark et en Norvège. Le secrétaire d'Etat est parti aussitôt pour Washington.

Les journaux américains annoncent sous d'énormes titres les événements européens. L'opinion qui prévaut actuellement est que l'invasion des troupes allemandes dans ces deux pays ne provoquera aucun changement de la politique américaine, qui reste une politique de non-immixtion dans la guerre européenne.

Bien que l'opinion générale considère que les Alliés, en posant des champs de mines dans les eaux territoriales norvégiennes, se sont engagés dans une voie dangereuse, l'action allemande est considérée de manière générale comme une nouvelle agression contre des petits Etats non armés.

Dans les milieux officiels américains, on envisage l'évacuation des ressortissants des Etats-Unis dans les pays scandinaves. Plus de mille citoyens américains se trouvent actuellement en Norvège. Ceux qui résident au Danemark ne sont pas considérés comme étant en danger.

On envisage l'envoi de bateaux en Norvège pour l'évacuation des ressortissants américains. On ne sait pas si des cargos ou des bateaux de

Sur le front occidental

Le communiqué français

PARIS, 9 (Havas). — Communiqué du 9 avril au soir :

« Journée calme dans l'ensemble sur le front de la Moselle au Rhin. Quelques tirs d'infanterie sur le Rhin en Haute-Alsace. »

Le cardinal Verdier archevêque de Paris est mort hier matin

PARIS, 10 (Havas). — Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, est décédé hier matin.

La mort du cardinal Verdier a produit la plus vive consternation au Vatican et dans les milieux religieux de Rome, où l'archevêque de Paris était des plus vénéérés et appréciés.

Le corps du cardinal Verdier sera embaumé à la fin de la journée et exposé ensuite à l'archevêché, où le public sera admis à défiler.

Les obsèques auront lieu dans les premiers jours de la semaine prochaine. Toute la matinée, de nombreuses personnalités civiles, politiques et militaires sont venues apporter leurs condoléances. Le premier télégramme parvenu est celui de Mgr Besson, évêque de Fribourg, Lausanne et Genève.

AVIS TARDIFS

LA ROTONDE

CE SOIR

DANSE

avec l'orchestre Delval

LA PAIX

Maison des Syndicats

Ce soir à 20 h. 30

DANSE

Orchestre « The Hot and Swing Makers »

Institut Blanc

SAMEDI 13 AVRIL

Grande soirée printanière

DEUX ORCHESTRES

Pour votre table téléphone au 5 22 34

LA CASA D'ITALIA

Faubourg du Crêt 10

Société « Dante Alighieri »

Récital de piano

EMMA CONTESTABILE

Diplômée du Conservatoire

Sainte-Cécile de Milan

AU PROGRAMME: Oeuvres de: Scarlatti, Beethoven, Debussy, Casella et Chopin

Billets: Fr. 1.10, « Au Ménestrel » et à l'entrée

CARNET DES ARTS ET DES LETTRES

Importantes découvertes archéologiques

Les fouilles effectuées près d'Alexandroupolis (Dedeagatch) ont eu comme résultat la découverte de l'enceinte d'une ancienne ville, probablement Messimvira...

Trois centenaires en Italie

A Parme, on va célébrer le centenaire du grand imprimeur Jean-Baptiste Bodoni, du peintre «Parmigianino» et du célèbre violoniste Niccolò Paganini...

« Marie-Antoinette, reine de France »

On sait la ferveur particulière que M. René Benjamin a vouée à la malheureuse reine des Français et la passion qu'il apporte dans ses écrits...

Du côté de la campagne

Le traitement préfloral des arbres fruitiers

Dans les circonstances actuelles, la lutte contre les ennemis des cultures revêt une grande importance...

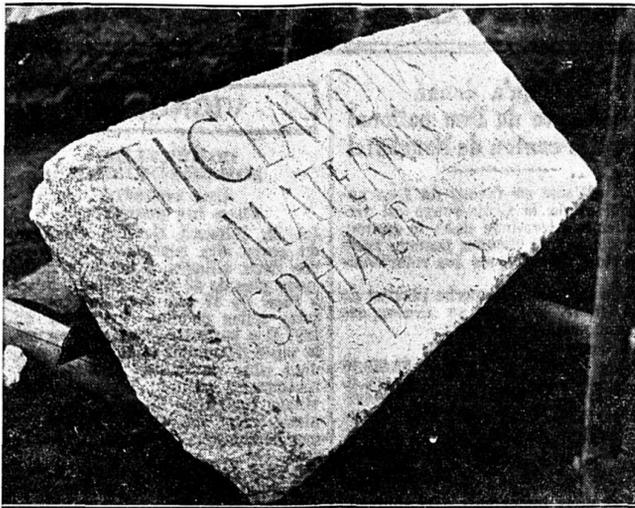
Si le traitement d'hiver au carbolinéum soluble a détruit les formes hivernantes des insectes nuisibles les plus dangereux au printemps...

L'expérience a montré que le traitement préfloral (avant floraison) est d'une importance capitale dans la lutte contre ces redoutables champignons...

Sur les pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers l'emploi des bouillies suivantes est indiqué :

a) sur les arbres traités au carbolinéum en hiver : Un litre de bouillie sulfocalcique à 32° Baumé...

La dernière découverte d'Avenches



Les membres du camp de travail qui, depuis longtemps, procèdent à des fouilles systématiques sur l'emplacement de l'ancienne cité romaine Aventicum...

D'UNE GUERRE A L'AUTRE

Il y a vingt-cinq ans...

10 avril 1915 : Les autorités militaires françaises viennent d'interdire formellement la vente des boissons alcooliques à l'armée des Vosges.

Un incident vient d'éclater entre l'Allemagne et la Norvège, des aviateurs militaires norvégiens ayant découvert que des sous-marins allemands s'étaient cachés dans la baie de Bergen.

Le major Guisan — notre actuel général — vient d'être appelé à faire partie d'une commission chargée d'étudier la question des volontaires militaires.

Emissions radiophoniques

de mercredi

(Extrait du Journal « Le Radio »)

SOTTENS : 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale, 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques, 16.59, l'heure. 17 h., concert, 18 h., pour la jeunesse, 18.50, communiqués, 19 h., pour les enfants, 19.15, micro-magazine, 19.50, inform. 20 h., leur vrai visage : « L'Algion »...

EXTRAIT DU TABLEAU DES COMMUNICATIONS POSTALES AVEC L'ETRANGER

Derniers départs des trains pour envois de Neuchâtel à destination des pays d'outre-mer du 10 au 16 avril 1940

Les heures sans signe ne concernent que le courrier à transporter par la voie ordinaire. * seulement les correspondances-avion & aussi les correspondances-avion

Table with columns for destination (A. ASIE, B. AFRIQUE, C. AMÉRIQUE, D. OCÉANIE) and dates (10, 11, 12, 13, 14, 15, 16). It lists train departure times for various regions.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Société fraternelle de prévoyance, section de la Coudre-Hauterive. Cette société a tenu samedi 6 avril son assemblée générale annuelle, présidée par M. Louis Maréchal...

Communiqués

Armée du salut. Projections lumineuses : « Les derniers jours de Pompéi ». D'un regard sur le passé, on peut souvent retirer grand profit...

Carnet du jour

CINEMAS Apollo: Bâtement de cœur. Palace: La tradition de minuit. 15 h., Ein Lied vom Wienerwald. Théâtre: La femme X. Rex: La bête humaine. Studio: Honolulu.



Démangeaisons éruptions, eczéma

Plaies des jambes, ulcères et autres affections cutanées disparaissent sous l'action du Baume Valy. Le Baume Valy est une pommade dont l'action est triple :

BAUME VALY soulage :

- maladies de la peau • ulcères variqueux • plaies ouvertes • boutons • eczéma • dartres, etc. •

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Madeline par LOUIS D'ARVERS

Elle donnait un grand bal le soir et avait pris prétexte des ordres à donner pour se reposer tout l'après-midi, désirant que sa beauté ne fût pas altérée quand viendrait l'heure de paraître devant ses invités...

étude d'attitude, de couleur et d'équilibre, et je suis bien heureux pour Arleigh. Je n'ai pas voulu vous contrarier, ma chère, en plaidant la cause de votre cousin, mais, au fond, j'ai toujours pensé que vous vous trompiez à son sujet.

— Ah voilà ! maintenant, tout s'explique, et je suis bien heureux pour Arleigh. Un jour qu'Arleigh était seul dans son bureau, un domestique vint l'avertir qu'une femme demandait à le voir, mais se refusait à donner son nom.

— C'est à elle que vous devez demander pardon, Impéria. Quoi qu'elle décide, je respecterai sa décision. Un instant, la duchesse, qui était devenue mortellement pâle, se détournait d'un geste hautain : — C'est vous que je venais voir, lord Arleigh, et je n'ai pas demandé à voir votre femme.

— C'est à elle que vous devez demander pardon, Impéria. Quoi qu'elle décide, je respecterai sa décision. Un instant, la duchesse, qui était devenue mortellement pâle, se détournait d'un geste hautain : — C'est vous que je venais voir, lord Arleigh, et je n'ai pas demandé à voir votre femme.

moins heureux de leur réconciliation, car il aimait sincèrement Arleigh, et il ne tarda pas à voter à la douce et tendre Madeline une admiration chevaleresque. Dans sa Galerie des Ancêtres, il a maintenant un charmant tableau dit « Les Petits Amours » ; ce sont deux enfants, un petit garçon dans la main laisse échapper les cerises dont elle est pleine, et une petite fille aux cheveux couleur de soleil, dont les mains se tendent vers les beaux fruits mûrs.

Aux Chambres fédérales

Ce sont les événements internationaux qui retiennent l'attention des parlementaires

Le programme financier sera-t-il soustrait au vote du peuple?

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Je n'étonnerai certes pas mes lecteurs en écrivant que, durant toute la matinée de mardi, les députés accordèrent bien davantage d'intérêt aux événements internationaux qu'aux discours prononcés dans la salle.

Dès le début de la séance, des rumeurs, d'abord confuses, circulèrent au palais fédéral. Les Allemands ont débarqué en Norvège; Copenhague serait occupée, disait-on. Et les uns et les autres s'interrogeaient pour obtenir des précisions. Dans les bureaux officiels, on ne savait rien. Depuis 7 heures du matin, le département politique s'efforçait d'entrer en relation téléphonique avec notre ministre à Stockholm ou avec les consuls généraux de Copenhague et d'Oslo. Mais les communications étaient interrompues.

Puis, de quart d'heure en quart d'heure, de nouveaux renseignements arrivaient, apportés le plus souvent par les correspondants de Berne des grands journaux suisses, qui les avaient obtenus de leur rédaction, mieux informée, et plus rapidement, que les services de presse du palais.

Cependant, les premières nouvelles laissaient sceptiques bien des parlementaires. Qu'en une nuit le gouvernement du Reich fût parvenu à mettre la main sur le Danemark et sur une partie des côtes norvégiennes, que la riposte allemande à l'action des Alliés fût si prompte, voilà qui dénotait bien des gens qui confondent, un peu par obligation, l'action avec les discours et les interminables palabres. Bref, à 10 heures et demie encore, un conseiller national entrant à la buvette et, le visage rasséréné, s'exprimait avant de commander un café au lait : « Il n'y a rien de vrai dans toute cette histoire : les bruits d'une occupation sont démentis ».

Une demi-heure plus tard, l'agence télégraphique suisse faisait afficher les bulletins reproduisant les dernières dépêches, et il fallait bien se rendre à l'évidence.

Le communiqué officiel annon-

çant que l'armée allemande prenait « sous sa protection » le Danemark et la Norvège produisit une profonde impression. Sans doute, plus d'un parlementaire se rappelait que, pendant bien des années, dans cette même salle, certains représentants du peuple citèrent en exemple les pays scandinaves pour leur « courageuse » politique de désarmement. Aujourd'hui, lamentable retour des choses, la démocratie danoise doit accepter la protection du nazisme allemand ! Il y a là matière à réflexion pour ceux qui, en Suisse, voient le salut du pays dans les éternelles concessions à ceux qui se sont constamment trompés.

En attendant, la situation nouvelle préoccupe plus d'un député et fait apparaître la nécessité d'agir rapidement. C'est sans doute ce qui a inspiré à quelques conseillers nationaux, pressant les difficultés que rencontrera devant le peuple le programme financier actuellement mis au point, l'idée d'autoriser le Conseil fédéral à mettre en vigueur les mesures fiscales par arrêté urgent, sans attendre le scrutin populaire. Il ne s'agit, pour l'instant, que d'une suggestion encore, qui ne paraît pas rencontrer grande faveur. Mais elle est bien l'indice d'un certain état d'esprit parlementaire.

Et cependant que la guerre s'étend au nord de l'Europe, plusieurs députés développent, à la tribune, motions, postulats et interpellations. On parle de la possibilité de réintroduire le monopole du blé, de la nécessité de prolonger le temps de service des compagnies de volontaires pour la garde de la frontière, de la nécessité d'augmenter les subventions fédérales aux cantons, aux communes et aux particuliers pour la construction d'abris, des transports maritimes et des mesures urgentes à prendre pour doter l'armée d'un parc de camions qui lui soit propre.

Tout cela est fort intéressant et fort actuel, mais comme il s'agit uniquement de vœux, nous en reparlerons lorsque le gouvernement leur aura donné la suite que les auteurs des propositions en attendent.

Le plan financier en séance de relevée

Le Conseil national examine à son tour les divergences avec le Conseil des Etats

Il maintient une fois encore, contre les sénateurs ses prérogatives financières

Le Conseil des Etats a terminé, mardi matin, l'examen des divergences existant entre les deux Chambres au sujet du programme financier.

Les sénateurs ont fait preuve d'une remarquable stabilité d'opinion. Sur les quatre points principaux, ils ont maintenu leur décision première.

La divergence essentielle concerne donc l'article qui limite les prérogatives du parlement en matière financière. Le Conseil des Etats ad-

met cette restriction dans l'intérêt même d'une bonne et saine administration. Le Conseil national a bifflé cette disposition qu'il considère, dans sa majorité du moins, comme une intolérable amputation de ses droits.

Treize orateurs défendent ou combattent les thèses en présence, à l'aide d'arguments qui ont été amplement développés lors du débat en première lecture, ce qui me dispense de les répéter ici.

La majorité de la commission, d'ailleurs, s'est ralliée à un compromis, aux termes duquel les Chambres ne pourraient augmenter les crédits proposés par le gouvernement que par une décision prise à la majorité de tous les membres et non seulement des votants.

M. Berthoud, de Neuchâtel, combat ce compromis, en prouvant qu'il ne permet pas d'arriver au but. Ce qu'il faut, c'est une solution nette, logique, qui réponde aux vœux de la majorité du peuple.

En revanche, M. Graber estime que le moment est spécialement mal choisi pour réduire les droits du parlement et porter atteinte aux institutions démocratiques. Il reste persuadé qu'en votant des crédits supérieurs à ceux que demandait le gouvernement, le Conseil national a, en plus d'une occasion, bien servi le pays.

En votation préparatoire, la proposition transactionnelle l'emporte par 94 voix contre 64 sur la proposition de la minorité qui, avec M. Berthoud, voulait se rallier purement et simplement à la décision du Conseil des Etats.

En votation définitive, la proposition transactionnelle est adoptée par 109 voix contre 59 à la proposition socialiste de biffler tout l'article.

Quoique atténuée par ce vote, la divergence subsiste donc avec le Conseil des Etats.

Ensuite, le Conseil national maintient le taux maximum de 4,5 % pour le prélèvement sur la fortune, taux que le Conseil des Etats a fixé au maximum à 3 %.

La suite des débats est renvoyée à mercredi.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Ce qu'a donné la collecte du Don national dans le canton de Neuchâtel

La collecte en faveur du Don national et de la Croix-rouge est virtuellement terminée dans le canton. (Le compte de chèques postaux reste toutefois ouvert pour les retardataires.)

Elle a donné le superbe résultat de 144,648 fr. 35, qui se décompose comme suit par district :

Districts :	
de Neuchâtel . . .	Fr. 53,489.15
de Boudry	17,866.45
du Val-de-Ruz	5,204.65
du Val-de-Travers . .	14,695.95
de la Chaux-de-Fonds	33,805.50
du Locle	19,586.65

Total pour le canton Fr. 144,648.35

Aux dons importants déjà signalés, nous ajoutons les suivants : Syndicat patronal des producteurs de la montre, la Chaux-de-Fonds, 10,000 francs ; Câbles de Cortaillod, 5000 francs ; Société neuchâteloise d'utilité publique (part du produit de la Loterie romande) 5000 fr. ; Société générale des fabriques d'aiguilles « Universo », 1000 fr. ; M. Luc Monnier, la Chaux-de-Fonds, un titre de 1000 fr.

Pierre Dubied, Le Louvre S. A., Les Armourins S. A., Papeteries de Serrières, le club des étudiants étrangers U. S. 1., à Neuchâtel, chacun 500 fr.

Ce résultat magnifique est dû une fois de plus à l'esprit de dévouement et de sacrifice dont a toujours fait preuve le peuple neuchâtelois, auquel on ne recourt jamais en vain lorsqu'il s'agit de soutenir une œuvre nationale.

Il est dû aussi au dévouement total et désintéressé des nombreux collecteurs qui ont fait vaillamment leur devoir dans tout le canton. Le comité cantonal les en remercie chaleureusement, comme il exprime une fois de plus sa reconnaissance la plus touchante aux généreux donateurs.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Une instruction qui se révèle laborieuse

On sait que l'instruction judiciaire de l'affaire Fonjallaz a été confiée au colonel Claude Du Pasquier, de notre ville, juge d'instruction fédéral pour la Suisse romande. Celui-ci, qui s'est adjoint M. Jean Béguelin — de Neuchâtel également — comme secrétaire, a commencé immédiatement ses travaux, lesquels semblent devoir être laborieux. Il était hier à Lausanne pour les besoins de l'enquête. Toute l'instruction sera dirigée de Neuchâtel.

Un anniversaire

Il y a aujourd'hui 25 ans exactement — c'était le 10 avril 1915 — qu'un cinéma de notre ville présentait le premier « Kinetophone » Edison, c'est-à-dire l'ancêtre du film parlant. Cette présentation obtint un gros succès de curiosité.

Tribunal de police de Neuchâtel

Présidence : M. Jean Roulet, suppléant

Tous les goûts sont dans la nature, dit-on. — même celui de se créer des ennuis. Si l'on en doutait encore, la singulière aventure du nommé M. B., dont le tribunal de police avait à s'occuper hier matin, suffirait à nous convaincre.

A quel étrange mobile a bien pu obéir ce manœuvre taciturne qui, un soir du mois dernier, vola des combinaisons de dame séchant dans la cour d'une maison des Parcs... et les détruisit peu après ? On se le demande... et peut-être M. B. se le demande-t-il aussi, aujourd'hui, car il ne trouve aucune explication à donner.

C'est d'ailleurs un repris de justice, déjà onze fois condamné et auquel on reproche — outre son vol de linge — des actes de grivèlerie commis dans plusieurs établissements de notre ville.

M. B. a été condamné à 45 jours d'emprisonnement, dont à déduire 15 jours de préventive subie, et au paiement de 67 fr. 75 de frais.

L'ignorance des lois et arrêtés divers qui réglementent notre précaire existence coûte cher, actuellement. Un paisible habitant de nos régions en a fait hier la pénible expérience. Ayant voulu consacrer un après-midi de congé à la pêche à la ligne, il s'en fut sur la rive neuchâteloise de la nouvelle Thielle lancer sa ligne. Or, une convention passée entre les cantons de Neuchâtel et Berne prévoit qu'un permis est nécessaire pour pêcher en cet endroit, — ce que M. E. J. ignorait.

Il a été condamné à 5 fr. d'amende et aux frais de la cause.

Deux tout jeunes gens — ils sont mineurs tous deux — ont fait en petit ce que certains peuples font aujourd'hui en grand : ils se sont battus fort violemment en plein centre du village de Thielle, ameutant la population par leurs cris et leurs injures réciproques.

Tant de fougue et si peu de sagesse méritent une punition. Aussi G. S. et R. B. ont-ils été condamnés à 10 fr. d'amende chacun et 5 fr. de frais.

En fin d'audience, le tribunal de police s'est occupé de l'aventureuse

VIGNOBLE

CORCELLES-SORMONDRECHE

Une retraite chez les pompiers

(c) M. Edmond Gerster, capitaine du corps des sapeurs-pompiers de nos deux villages, a passé la main, après plus de 42 ans d'activité. Entré à l'âge de 17 ans dans les compagnies telles qu'elles existaient en 1897 il a conquis, avec les chevrons, le poste d'honneur qu'il occupa pendant plus de quatre lustres. Tout récemment encore, lorsque notre village fut obligé de créer un organisme local de D.A.P., c'est à lui que la commission confia cette mission.

On lui doit aussi la réorganisation technique et pratique du corps de sapeurs-pompiers.

Un départ à la poste

A la fin de mars, le plus âgé des facteurs de Corcelles, M. Jules Jordi, a pris une retraite bien méritée. Après avoir fonctionné plusieurs années comme surnuméraire et remplaçant chez nous et dans les villages voisins, M. J. Jordi fut enfin nommé définitivement à Corcelles, il y a plus de vingt-huit ans. La poste, à ce moment-là, était encore au milieu du village dans la maison Morel qui restera toujours, — pour les plus de trente ans, — « la poste » tout court !

Quand on saura que nos facteurs, à tour de rôle, doivent effectuer chaque jour une distribution aux environs et que ces environs comportent un voyage circulaire par les Rues-à-Jean, les Nods, les Cudrets, toute la longue lignée des Serroues, pour redescendre par Pierre-Gelée, on avouera que leur travail journalier n'est pas une promenade. Sur-tout quand le temps est aussi mauvais que l'hiver dernier, — un des plus durs de sa carrière, nous a certifié M. Jordi.

JURA VAUDOIS

PROVENCE

Décès d'un bon serviteur

(c) On a conduit mardi à sa dernière demeure M. Fritz Perrelet, décédé à l'âge de 74 ans. Si le défunt ne fit pas beaucoup parler de lui dans sa longue vie, il n'en fut pas moins un bel exemple de fidélité. Il accomplit en effet son humble travail de domestique de campagne pendant 56 ans, dans la même famille, servant deux générations de la famille Fritz Allisson, à la Pouétau sur Provence.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Collision de trois machines

Hier matin, à 7 h. 50, au Crêt-du-Loche, à proximité de l'hôtel de la Croix-Fédérale, une camionnette et un camion militaire sont entrés en collision. Une machine bernoise qui arrivait à ce moment, accrocha les deux véhicules, de sorte que les trois machines sont endommagées. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Affaires scolaires

(c) L'année scolaire 1939-1940 vient de se terminer. Notre commission scolaire, réunie vendredi dernier, a procédé à la promotion de nos enfants, tant des écoles enfantines et primaires que de l'école secondaire. Elle a également établi le programme définitif de la fête des promotions qui avait été fixée au dimanche 7 avril. Cette séance officielle a été suivie d'une réunion avec les comités des dames inspectrices des travaux féminins, de l'école ménagère et du personnel enseignant. Malgré les ennuis subis du fait de la mobilisation, les programmes d'enseignement ont pu être suivis sans trop de difficultés, grâce à la bonne volonté de chacun. Les résultats des examens de fin d'année scolaire ont été très satisfaisants.

Fête des promotions

La fête des promotions s'est déroulée dimanche dernier. Elle a eu lieu plus tôt que d'ordinaire, la commission scolaire ayant jugé à propos de la fixer immédiatement après les examens plutôt qu'au dimanche précédant la rentrée des classes après les vacances du printemps. Un temps assez propice a contribué à la fête de notre jeunesse. Dès 13 h. 1/2 heures, le cortège des enfants avec les autorités scolaires, conduit par la société de musique, se rend au temple où a lieu la cérémonie. Il faut remonter loin en arrière pour retrouver des cérémonies de promotions dans ce vénérable temple; la salle de gymnastique n'est malheureusement pas disponible. La cérémonie n'y perdra d'ailleurs rien, un sentiment de recueillement plus grand planera sur tous les assistants.

Le programme ne sera guère différent des années précédentes. Deux excellents morceaux de notre fanfare, les chants des enfants de l'école primaire, les petits puis les grands, et ceux de l'école secondaire ont fait grand plaisir aux parents et amis venus nombreux pour la circonstance. C'est le pasteur Raymond qui prononce l'allocution religieuse; il s'adressera surtout aux enfants et avec humour développera le sujet « Obéir ». Le rapport présidentiel était attendu avec impatience, car la commission scolaire s'est donné un nouveau président au cours de l'année scolaire. Le nouveau président s'adressa plus particulièrement à notre jeunesse pour lui rappeler ce qu'elle doit à l'école. L'encouragement — clairement et nettement — à profiter des années qu'elle passe à l'école pour travailler avec volonté et persévérance.

La cérémonie se termina par la proclamation des promotions, apportant de la joie à ceux qui ont bien travaillé au cours de l'année, un brin de déception à ceux qui ont montré peu de zèle. Un encouragement tout spécial a été exprimé à ceux, peu nombreux sans doute, qui auront passé leur instruction pour arriver à un meilleur résultat. Le cortège se reforme et parcourt le village. Il se rend devant le collège où a lieu le licenciement. Une exposition des travaux exécutés au cours de l'année scolaire a été ouverte au public, dans la salle des sociétés de la halle. Nombreux ont été les visiteurs qui ont pu se rendre compte que malgré les perturbations qui se sont produites, le travail n'a pas eu trop à souffrir.

FONTAINEMELON

La cérémonie des promotions

(c) L'année scolaire 1939-1940 s'est clôturée vendredi dernier, au temple. Ce fut une brève cérémonie empreinte de la gravité de l'heure. Des chants de nos trois classes célébrèrent tour à tour le pays et l'amour qui inspire à nos enfants. Les années déclament quelques pages vibrantes de « Cités et pays suisses » de G. de Reynold. Encadré par ces productions, toutes fort bien rendues, le rapport bref mais complet de M. S. de Coulon, président de la commission scolaire, résume l'année écoulée, reconnaît aux écoliers de ce point méconnaitre cette qualité si plaisante chez l'enfant comme chez l'adulte, la politesse, et constate le travail très satisfaisant effectué dans nos classes. Ouverte par une allocution de M. G. Borel, pasteur, lequel sait trouver des accents qui pénètrent les cœurs de ses jeunes auditeurs, la cérémonie est terminée par l'exécution du Cantique suisse par tous les écoliers. La première strophe est reprise ensuite par l'assemblée unanime.

Quinze jours de vacances, et notre gent scolaire se retrouvera au collège, lundi 22 avril, pour le début d'une nouvelle année scolaire.



Madame François Bergamelli-Thiébaud, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de leur cher époux, beau-père, oncle, frère, beau-frère, parent et ami,

Monsieur François BERGAMELLI

que Dieu a repris à Lui, dans sa 71^{me} année, muni des saints sacrements de l'Eglise, après une longue maladie supportée avec courage.

Repose en paix. L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Peseux, Grand'rue 32, jeudi 11 avril, à 13 heures.

R. I. P.

Le comité du Cercle prié mutuel « Amicizia » a le vif regret d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur François BERGAMELLI

sociétaire dévoué. L'ensevelissement aura lieu jeudi 11 courant, à 13 heures, à Peseux.

POMPES FUNÈRES CENTRAL OEUIL
SEYON 30
Tél. 523 00
Cerueils, transports, incinérations. Concessionnaire de la Société de Crémation - Corbillard automobile

Que ta volonté soit faite.

Monsieur et Madame Prosper Zimmermann, à Peseux ; Monsieur et Madame Charly Zimmermann, à Chiasso ; Monsieur et Madame Albert Rosel, à la Chaux-de-Fonds ; Monsieur et Madame Guido Zimmermann et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ; Monsieur et Madame François Zimmermann et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Philippe Wasserfallen, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Félix Barthélémy et leur enfant, à Lyon.

ont la grande douleur de faire part du décès de leur chère fille, sœur, nièce et parente,

Mademoiselle Marguerite ZIMMERMANN

que Dieu a reprise à Lui, dans sa quarantième année, après une très longue et très pénible maladie.

Peseux, le 7 avril 1940.

L'inhumation, sans suite, aura lieu à Saint-Blaise, le mercredi 10 avril, à 13 h. 30.

Même quand je marcherai par la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal, car tu es avec moi; c'est ton bâton et ta houlette qui me consolent, Psalme XXXIII, 4.

Monsieur Edmond Ellezingue ; Madame et Monsieur Achille Gobba et leur petit René, à Lausanne ; Madame et Monsieur William Clerc, à Genève ; Monsieur Pierre Ellezingue ; Mesdemoiselles Marcelle et Simone Ellezingue ; Monsieur Gilbert Ellezingue ; Son petit-fils Georges ; Monsieur Ernest Ellezingue, à Lausanne ; Madame Rose Bettex-Ellezingue et famille, à la Conversion ; Monsieur Marc Colomb et famille, à Peseux ; Monsieur Edmond Banderet et famille, à Sauges ; Les familles Rossier, à Genève, ainsi que les familles alliées, ont la grande douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Alice ELLEZINGUE née ROSSIER

leur très chère épouse, maman, grand'maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, que Dieu a reprise à Lui, après une longue et pénible maladie supportée avec courage, le 8 avril, à 7 h. 30, à l'âge de 55 ans.

Dors en paix, maman chérie.

L'enterrement, avec suite, aura lieu à Peseux, le 10 avril 1940, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Les Arniers, Peseux.

Madame Rosa Jenni-Ruefenacht, au Landeron ; Madame et Monsieur Ernest Stauffer-Jenni et leur fille, à New-Glaris (Amérique) ; Monsieur et Madame Fritz Jenni et leur fils, à Marofield (Amérique) ; Madame et Monsieur Paul Gutknecht-Jenni et leurs enfants, à Mâche ; Madame Hélène Iseli-Jenni et sa fille, au Landeron et à Corcelles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Fritz JENNI

cafetier

leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui après une longue et pénible maladie, à l'âge de 61 ans. Le Landeron, le 7 avril 1940.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.

L'enterrement aura lieu le mercredi 10 avril 1940, à 13 h. 30.

Culte pour la famille à 13 h. Domicile mortuaire : Café Montagnard, le Landeron.

Le comité de la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers du district de Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Fritz JENNI

cafetier

membre honoraire. L'enterrement aura lieu au Landeron le mercredi 10 avril 1940, à 13 h. 30.

Le comité de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'Agriculture à Cernier a le regret de faire part à ses membres du décès de

Madame Marie DOLDER

mère de leur cher et dévoué secrétaire Paul Dolder et de leur membre et ami Gottlieb Dolder.

L'ensevelissement aura lieu à Thielle le 11 avril, à 13 h. 30.

Mesdemoiselles Jeanne et Louise Philippin ; Mademoiselle Jeanne Hennard ; Madame et Monsieur Pierre Thiébaud, ainsi que les familles Matthieu, Philippin et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Cécile PHILIPPIN-MATTHEY

leur chère maman, grand'maman et parente, qui s'est endormie paisiblement dans sa 75^{me} année, après quelques jours de maladie.

L'Eternel est mon berger. Ps. XXXIII. Toi, Eternel, tu les garderas. Ps. XLII, v. 8.

Neuchâtel, le 9 avril 1940.

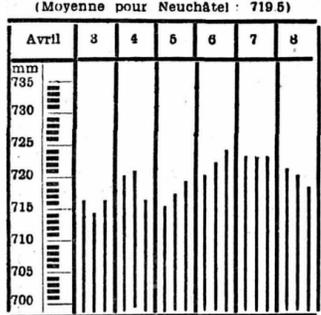
Domicile mortuaire : Rocher 13. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 11 avril, à 15 heures.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel

8 avril
Température : Moyenne 4.9 ; Min. -1.7 ; Max. 11.4.
Baromètre : Moyenne 719.7.
Vent dominant : Direction : E ; force : très faible.
Etat du ciel : Couvert à très nuageux.
Après-midi : Gelée blanche le matin.
Vent du nord modéré à fort depuis 19 h. 30 environ.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)



Bulletin météorologique

des C. F. F., du 9 avril 1940, à 6 h. 40

Altitudes en mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Temp. en degrés	TEMPS ET VENT
280 Bâle	+ 5	Pluie Calme
543 Berne	+ 4
587 Otré	+ 3	Nuageux
1543 Davos	+ 6	Couvert
632 Fribourg	+ 3	Pluie
324 Genève	+ 7	Couvert
475 Glaris	+ 3
1109 Göschenen	+ 0	Neige
668 Interlaken	+ 3
995 Ch-de-Fds	+ 1	Couvert
450 Lausanne	+ 8
208 Locarno	+ 6	Qq. nuag.
276 Lugano	+ 7	Tr. b. tps.
439 Lucerne	+ 4	Pluie
398 Montreux	+ 6	Couvert
482 Neuchâtel	+ 6
505 Ragaz	+ 2	Qq. nuag.
673 St-Gall	+ 2	Nuageux
1656 St-Moritz	+ 7
1077 Schaffh.	+ 8	Couvert</